

**Transactions sur actions propres**  
**Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 2 juin 2025 au 6 juin 2025 (inclus)**  
**Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2020**

Achats

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période du 2 juin 2025 au 6 juin 2025 inclus, au titre :

- Du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL
- Du programme de rachat d'actions propres par une institution financière indépendante sur la base d'un mandat discrétionnaire (jusqu'au 2 août 2025) effectué dans le carnet d'ordres central d'un marché réglementé ou d'un MTF : 114.304 actions GBL

Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Marché (MIC Code)
02/06/2025	4.361	71,71	71,45	71,90	312.737	CEUX
02/06/2025	3.232	71,74	71,50	71,90	231.879	TQEX
02/06/2025	15.521	71,72	71,30	71,90	1.113.193	XBRU
03/06/2025	5.101	72,34	71,80	72,70	369.017	CEUX
03/06/2025	3.760	72,22	71,80	72,65	271.549	TQEX
03/06/2025	9.482	72,31	71,70	72,70	685.675	XBRU
04/06/2025	7.373	73,04	72,70	73,25	538.536	CEUX
04/06/2025	3.730	73,07	72,55	73,25	272.565	TQEX
04/06/2025	22.960	72,90	72,60	73,25	1.673.717	XBRU
05/06/2025	3.832	72,72	72,30	73,05	278.663	CEUX
05/06/2025	3.648	72,66	72,05	73,30	265.046	TQEX
05/06/2025	18.685	72,68	72,10	73,25	1.357.973	XBRU
06/06/2025	3.069	72,62	72,25	72,90	222.870	CEUX
06/06/2025	1.647	72,54	72,25	72,90	119.475	TQEX
06/06/2025	7.903	72,55	72,30	72,90	573.352	XBRU

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL



## Cessions

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a cédé, sur la période du 2 juin 2025 au 6 juin 2025 inclus, au titre :

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL

Au 6 juin 2025, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 9.708.946 actions GBL représentatives de 7,3 % du capital émis, dont aucune au titre du contrat de liquidité. A cette date, la septième enveloppe est exécutée à hauteur de 86,0 %<sup>1</sup>.

Suite à la décision de GBL d'avoir recours au régime de « safe harbour »<sup>2</sup> pour les rachats d'actions propres sur le marché dans le cadre d'une enveloppe de EUR 598,9 millions, le contrat de liquidité avec une institution financière indépendante a été suspendu pour une durée indéterminée.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :

### **Xavier Likin**

Directeur Financier  
Tél: +32 2 289 17 72  
[xlikin@gbl.com](mailto:xlikin@gbl.com)

### **Alison Donohoe**

Responsable des Relations Investisseurs  
Tél: +32 2 289 17 64  
[adonohoe@gbl.com](mailto:adonohoe@gbl.com)

## **À propos de Groupe Bruxelles Lambert**

Groupe Bruxelles Lambert (« GBL ») est une société d'investissement reconnue, cotée en bourse depuis septante ans et présentant un actif net réévalué de €15,4mds à fin mars 2025. En tant qu'investisseur de premier plan et actif en Europe, GBL se concentre sur la création de valeur à long terme avec le soutien d'un actionnariat familial stable.

GBL a pour objectif de développer son portefeuille diversifié au travers d'investissements de qualité dans des actifs cotés, privés directs et privés indirects.

En ligne avec sa raison d'être *delivering meaningful growth*, GBL vise à offrir à ses actionnaires des rendements attractifs, se traduisant par la croissance de son actif net réévalué par action, un dividende durable et des rachats d'actions propres.

GBL est cotée sur Euronext Brussels (Ticker: GBLB BB; ISIN code: BE0003797140) et fait partie de l'indice BEL20.

---

<sup>1</sup> cf. <https://www.gbl.com/fr/transactions-sur-actions-propres>

<sup>2</sup> Prévus par le règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché et le règlement délégué (UE) n° 2016/1052 du 8 mars 2016 portant des normes techniques de réglementation concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation